



Réf : AT/DO29/SDT/DEP/CP/ 81 /2021

MASCARA le :

30 MAI 2021

MISE EN DEMEURE

ETP MAZOU DJILLALI
sise Route de SELATENA - MASCARA

Contrat N° : 05/2020 du 10/05/2020

Bon de commande : 200331 du 28/12/2020

Projet : Travaux de canalisation maillage et prolongement PA2020-CMP SIG

LIEU : -Cité 300 Logts - SIG

Objet : Mise en demeure.

Suite à l'acquisition de l'autorisation de voirie et malgré plusieurs démarches entreprises auprès de votre entreprise, j'ai le regret de vous demander sous huitaine, une fois de plus de prendre vos dispositions nécessaires en vue d'entamer les travaux de canalisation - maillage et prolongement au profit de la cité 300 Logements -SIG sous ODS N°08/2021 du 26/01/2021.

Algérie Télécom reste sans suite de votre part ce qui nous incombe un retard considérable.

Dans le cas où ces travaux ne seront pas pris en charge dans les huit jours calendaires à compter dès réception du présent avis, une résiliation sera prononcée par Algérie Télécom aux tords exclusifs de votre entreprise.



Algérie télécom SPA
Directeur Opérationnel de Mascara

Signé : **BOUYOUCEF KAMEL**